

Lectures

Les comptes rendus

/

2014

Pierre-Yves Cabannes et Denis Fougère, *Aider à la création d'entreprise*

FRÉDÉRIC DUFAYS



Pierre-Yves Cabannes, Denis Fougère, *Aider à la création d'entreprise*,

Les Presses de Sciences Po, coll. « Sécuriser l'emploi », 2013, 107 p., ISBN :

978-2-7246-1441-1.

Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre

Texte intégral

PDF

- 1 Dans l'imaginaire collectif, l'entrepreneur « héros des temps modernes », générateur de croissance économique et de bien-être, affronte d'innombrables embûches dans le parcours de création de son entreprise. Et puisque l'État bénéficie des retombées des efforts de l'entrepreneur, en termes de croissance économique notamment, il lui incombe de mettre en place un cadre politique favorable aux entrepreneurs. Ce raisonnement a motivé le développement d'une série d'aides à leur attention. Or, ces mesures ne cessent de se multiplier, généralement sans qu'il soit procédé à une évaluation rigoureuse des dispositifs existants. Pour répondre à cette critique, Cabannes et Fougère questionnent précisément les principales aides publiques à la création d'entreprise déployées en France et à l'étranger, ils en tirent des enseignements et formulent des recommandations.
- 2 Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier une aide publique à la création d'entreprise. Les auteurs mentionnent la volonté de l'État de corriger l'État des externalités négatives, c'est-à-dire des défaillances ou des dysfonctionnements du marché, telles que la difficulté d'accès au crédit, le manque de formation des porteurs

de projet et les discriminations sur le marché du travail. Mais ils mettent aussi en avant des objectifs plus positifs tels que l'ambition de sortir les personnes sans emploi du chômage et de soutenir l'innovation et la création d'emploi par les jeunes entreprises. S'y ajoutent d'autres justifications économiques, en termes d'externalités, notamment les externalités de connaissance, à savoir la problématique de la protection de la propriété intellectuelle¹, qui est singulièrement importante pour garantir la compétitivité des jeunes entreprises innovantes. En effet, ces dernières sont vulnérables à une diffusion incontrôlée de leur connaissance, qui pourrait être exploitée par un tiers en cas d'absence de législation adéquate. Enfin, un argument complémentaire voit l'État aider les entrepreneurs à contourner des handicaps d'ordre culturel, comme la perception du risque et de l'échec entrepreneurial².

3 Suivant ces diverses logiques, une multitude d'aides à la création d'entreprise se sont développées en France depuis 1970, à différents niveaux de pouvoir. Parmi celles-ci figurent des aides aux publics en difficulté (bénéficiaires d'allocations, demandeurs d'emploi), des aides aux zones en difficulté et des aides pour encourager l'innovation. Globalement, les principales mesures françaises couvrent deux volets du triptyque traditionnel des politiques de soutien à l'entrepreneuriat³, à savoir le développement de l'opportunité et le développement des compétences⁴. En effet, pour Cabannes et Fougère, les aides françaises répondent à deux logiques parfois concurrentes : une logique sociale visant à réduire le chômage et qui cible plutôt l'entrepreneur et ses compétences ; et une logique économique favorisant la croissance et l'innovation et qui promeut le développement l'opportunité.

4 Le manque d'évaluation des politiques de soutien à la création d'entreprise s'explique entre autres par les difficultés posées par l'objet à évaluer. D'abord, la multitude de dispositifs engendre d'éventuels effets d'interaction. En outre, le choix par l'entrepreneur d'être bénéficiaire de telle ou telle autre aide ne peut être résumé à un choix rationnel pur, compte tenu notamment des limites d'information. En effet, l'entrepreneur ne dispose pas d'une information complète sur l'ensemble des aides qui s'offrent à lui et sur les effets potentiels de chacune de celles-ci. Par ailleurs, les modifications régulières des dispositifs complexifient leur évaluation et leur comparaison à travers le temps. De plus, les statistiques sur les très petites entreprises ne sont pas complètes puisque ces dernières sont exemptées de certaines contraintes administratives. Enfin, le suivi des aides peut être rendu difficile par le nombre très restreint de leurs bénéficiaires. Pour ces raisons et à cause de biais de sélection liés aux méthodes d'évaluation ex-post⁵, seules les expérimentations contrôlées permettraient d'évaluer correctement les dispositifs de manière individuelle.

5 Le cœur de l'ouvrage réside en un aperçu des évaluations de politiques de soutien à la création d'entreprise menées à travers le monde. Pour ce qui concerne l'aide financière aux chômeurs, les résultats sont divergents et généralement mitigés. La création de Zones franches urbaines (ZFU) génère de l'activité et des emplois dès la première année mais se révèle fort coûteuse. Selon les auteurs, les dispositifs de garantie bancaire semblent plus efficaces, pour autant que les projets soient rigoureusement sélectionnés. Se pose alors la question de la fiabilité du plan d'affaires, qui est souvent réalisé uniquement à des fins de légitimation mais n'est pas suivi par la jeune entreprise⁶. L'expérience allemande nous apprend que les prêts avantageux en termes de taux d'intérêt et de conditions de remboursement donnent des effets positifs, y compris dans le long terme. Par contre, les formations à l'entrepreneuriat paraissent n'engendrer que peu ou pas d'effet si elles ne s'accompagnent pas d'un autre dispositif. En effet, associer les aides financières au conseil et/ou à la formation s'avère plus productif.

6 Sur base des résultats des évaluations passées en revue, les auteurs émettent des recommandations pour améliorer les politiques de soutien à la création d'entreprise.

Sans surprise, la première recommandation est de procéder à des collectes de données systématiques et à des évaluations rigoureuses de chaque dispositif d'aide. Ensuite, il faudrait informer davantage les entrepreneurs sur leurs chances de réussite, au moyen d'un portail internet qui présenterait des statistiques. Les auteurs suggèrent de s'attaquer à la surabondance de dispositifs en simplifiant l'offre d'aides à la création d'entreprise, tout en complétant certains dispositifs existants par de la formation, davantage de sélectivité dans les projets aidés ou par un allongement de la période d'accompagnement. Pour finir, Cabannes et Fougère suggèrent le recours à d'autres politiques, comme le respect de la loi relative aux délais de paiement. On peut ici s'étonner que certaines recommandations récurrentes dans les discours des économistes néo-classiques sur le cadre institutionnel et culturel français (mais aussi européen), qui ne favorise pas l'entrepreneuriat par manque de flexibilité des marchés⁷, n'aient pas été reprises par les auteurs.

- 7 Dans un contexte de crise économique où l'efficacité des dépenses publiques est plus que jamais scrutée à la loupe, le présent ouvrage de vulgarisation apporte une contribution bienvenue aux décideurs politiques, aux partenaires sociaux et à tout acteur intéressé par la politique publique en faveur de l'entrepreneuriat. En une centaine de pages, il leur offre une lecture critique des motivations à soutenir la création d'entreprise, fournit une bonne synthèse des évaluations menées sur divers types de mesures de soutien à l'entrepreneuriat, en décortique les limites et formule des recommandations concrètes.

Notes

1 Audretsch David B., Grilo Isabel et Thurik A. Roy, « Explaining entrepreneurship and the role of policy: A framework », in David B. Audretsch, Isabel Grilo et A. Roy Thurik (dir.), *Handbook of research on entrepreneurship policy*, Cheltenham, Edward Elgar, 2007, p. 1-17.

2 Beugelsdijk Sjoerd, « Entrepreneurial culture, regional innovativeness and economic growth », *Journal of Evolutionary Economics*, vol. 17, n° 2, 2007, p. 187-210.

3 Lundström Anders et Stevenson Lois A., *Entrepreneurship policy: Theory and Practice*, New York, Springer US, coll. « International Studies in Entrepreneurship », 2005.

4 Le cadre théorique de Lundström et Stevenson (2005) classe les politiques de soutien à l'entrepreneuriat selon qu'elles contribuent à la motivation de l'entrepreneur, au développement de ses compétences ou qu'elles favorisent l'opportunité et son exploitation.

5 Il est difficile d'évaluer l'impact d'un dispositif sur ses bénéficiaires car on ne peut comparer leur situation moyenne avec celle des non-bénéficiaires puisque ces derniers n'ont pas la même situation moyenne de départ (ce qui explique, du moins partiellement, leur non-recours audit dispositif).

6 Karlsson Tomas et Honig Benson, « Judging a business by its cover: An institutional perspective on new ventures and the business plan », *Journal of Business venturing*, vol. 24, n° 1, 2009, p. 27-45.

7 Acs Zoltan J. et Szerb Laszlo, « Entrepreneurship, economic growth and public policy », *Small Business Economics*, vol. 28, n° 2-3, 2007, p. 109-122.

Pour citer cet article

Référence électronique

Frédéric Dufays, « Pierre-Yves Cabannes et Denis Fougère, *Aider à la création d'entreprise* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2014, mis en ligne le 27 janvier 2014, consulté le 27 janvier 2014. URL : <http://lectures.revues.org/13370>

Rédacteur

Frédéric Dufays

Doctorant en Sciences économiques et de gestion à l'Université de Liège - HEC Management School, chargé de recherches au Centre d'économie sociale, boursier FRESH (FNRS)

Droits d'auteur

© Tous droits réservés